

Son épouse,
Madame Juliette **Bellotti**;
Sa fille et sa petite-fille,
Madame Eliane **Hutzli-Bellotti** et
Vanissla **Hutzli**;
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Denis BELLOTTI

enlevé à leur tendre affection le 4 février
2016.

Une cérémonie religieuse aura lieu le
mercredi 10 février à 14 h 30 au Centre
Œcuménique de Meyrin.

L'inhumation suivra au cimetière de
Meyrin-Feuillasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.